

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONT'S D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 15 avril 2025
--	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	22 + 7 pouvoirs	07 avril 2025	08 avril 2025

N° délibération	Objet
2025-059	Budget primitif annexe Déchets Ménagers - année 2025

Le 15 avril 2025 à 18 heures, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle des associations à Plouyé sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Anne ROLLAND, Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT, Marie-Brigitte BRETHERS

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

LOQUEFFRET : Alain HAMON

PLOUYE : Arnaud COZIEN, Grégory LE GUILLOU

SAINT-RIVOAL : Laurent RANNOU

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Hubert LE LANN à Eric PRIGENT, Brigitte COURBEZ à Anne ROLLAND, Barbara PERRON à Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT DANTEC à Josiane GUINVARC'H, Alexis MANAC'H à Marie-Noëlle JAFFRE, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON

Absent excusé : Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Grégory LE GUILLOU

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2025 du budget annexe Déchets Ménagers présenté par le Président

Le conseil communautaire, est appelé à voter le budget primitif annexe ci-après

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

Le budget annexe Déchets ménagers est équilibré en recettes et dépenses aux montants de

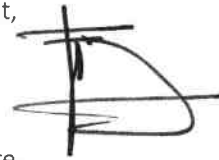
Budget annexe Déchets Ménagers :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 410 399,10 €	153 954,90 €
RECETTES	1 410 399,10 €	403 954,90 €

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,



Le secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 22 avril 2025